

Le mot du président

Un changement dans la continuité ?

« Rien n'a changé, j'ai tout revu » comme le reprend notre président national* en citant Verlaine à propos de la politique ministérielle. Et au rythme d'une annonce ou projet/proposition par semaine !

Il y a l'objectif annoncé du « relèvement de l'Instruction publique »* et la mise en œuvre qui « sème le doute, la déception et l'inquiétude »*. Après les premières impressions d'écoute et de prise en compte des positions de l'APHG, « le sentiment d'un éternel retour des mêmes méthodes est diffus depuis quelque temps »*.

La réforme du lycée avec les spécialités multidisciplinaires, intellectuellement intéressante, va dans le sens d'une dérégulation car il n'y a plus de cadrage national et mise en concurrence des établissements entre eux (sans compter avec le privé). Réfléchissons aussi au côté pratique : *quid* de l'option là où il n'y a qu'un seul lycée, déplacement des élèves d'un établissement à l'autre (comme c'est déjà envisagé pour mutualiser les moyens) là où il y a plusieurs lycées et donc réellement le choix entre toutes les options. Et nos horaires d'histoire et de géographie ? Oui, le nombre d'heures d'enseignement augmente, mais uniquement pour l'option. Et au total ? L'on peut légitimement craindre une diminution des horaires globaux d'histoire - géographie et donc, par conséquent, des postes, ce qui va d'ailleurs dans le sens voulu d'une diminution programmée des effectifs dans l'Éducation nationale. Au moins, il y a une cohérence.

Quant à la « définition des programmes ajustés à la seule composante "*Sciences politiques*" susceptible de sacrifier tout ce qui n'est pas ultra contemporain »*, l'APHG s'y oppose ; elle réclame une « spécialité de plein exercice ou à défaut, un cadrage national qui lui affecte les 3/4 des horaires »* ; mais qu'en sera-t-il ? Sans doute va-t-on voir des ajustements locaux en fonction des services, des postes...

Déjà avec la réforme de l'enseignement professionnel, les horaires d'histoire-géographie ont été divisés par deux ! La Degesco a répondu à l'APHG que dans le futur « *bac pro* », c'est le « *pro* » qui doit tout déterminer, comprenez les employeurs des bassins économiques. La culture générale n'est qu'une variable d'ajustement, l'histoire et la géographie risqueraient même de donner de mauvaises idées aux futurs travailleurs »*.

Et la place de la géographie dans toutes ces réformes ? Après les coups portés à l'époque du ministre Allègre et son mammoth, ne risquent-ils pas de voir encore un dépeçage ?

* Franck Collard



LETTRE DE LA RÉGIONALE N°75

NOVEMBRE 2018

Sommaire :

- p. 2 Les rendez-vous de l'Histoire de Blois,
par Claire Mousset-Déclas
- p. 3 Journée de formation "histoire"
du mercredi 10 avril 2019
L'histoire environnementale : un enjeu
pour nos enseignements
- p. 3 Point sur le voyage en Grèce d'avril 2019
- p. 4 Notes de lecture par Micheline Cinquin :
Antisionisme = antisémitisme ?
par Dominique VIDAL
- p. 6 Notes de lecture par Didier Doix :
Santé et soins dans les territoires ruraux
pauvres de Bourgogne-Franche-Comté,
par Hugo Andrieu et Régine Bordet-Gaudin
- p. 7 Le musée d'Alligny en Morvan
- p. 8 Assemblée Générale de la Régionale
du 15 décembre 2018

Toucher à l'enseignement de l'histoire mobilise et provoque des réactions médiatiques (jusqu'à Stéphane Bern !), mais qui réagira à ce qui concerne la géographie ? Déjà que très peu de professeurs d'histoire - géographie ont une formation de géographe et qu'à l'Université, les débouchés des géographes ne sont plus dans l'enseignement.

Si vous souhaitez toujours un avenir à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, donner aux élèves, à tous les élèves, les repères culturels et l'esprit critique, engagez-vous ! Soutenez l'APHG (faites adhérer, recrutez, participez aux activités...) ! Il faut des idées neuves et nous renouveler.

Didier Doix

Les rendez-vous de l'Histoire de Blois 2018 : impressions d'une non-prof

Il y a bien des années, j'avais assisté avec grand intérêt, entraînée par mon prof de mari, au Festival International de Géographie de Saint-Dié : une "foire aux idées" riche en débats (je me souviens de la flamboyance de Sylvie Brunel et de la subtilité avec laquelle Boris Cyrulnik avait appliqué la notion de *résilience* à la géographie des villes)... et en découvertes gastronomiques, qui m'avait fait regarder la planète d'une autre façon.

Cet automne, rendant visite à mes vieux parents et tante habitant dans le Loir-et-Cher, j'en ai profité pour aller aux rendez-vous de l'histoire de Blois. Cette 21^{ème} édition avait pour thème « la puissance des images » et accueillait Michel Pastoureau, historien des couleurs dont j'avais auparavant découvert avec grand plaisir quelques ouvrages. Pendant 4 jours, toute la ville se met au service de cet événement annuel. Arrivent alors des flots de visiteurs, le plus souvent des professeurs retraités, dont beaucoup en camping-car (cf. Ivan Jablonka !) qui s'installent le long des bords de Loire. Mais aussi beaucoup d'élèves accompagnés de leurs professeurs. Le programme est particulièrement riche en entretiens, expositions, conférences, films, cafés thématiques, tables rondes et autres "cartes blanches", et tout est gratuit (sauf quelques projections au petit cinéma du centre ville). Un système de tickets quotidiens distribués dans des kiosques disséminés dans la ville permet au visiteur d'obtenir des places pour les conférenciers les plus prisés. La ville se pare alors de nombreuses files indiennes où se mêlent tous les âges et où la bonne humeur règne, aidée par un soleil rayonnant.

Le thème de cette année était propice à la décoration de la ville : dessins de presse de « cartooning for peace » sur les grilles des bâtiments publics et dans les jardins du château, expositions d'affiches sur la guerre de 14-18 ou sur la prévention des risques nucléaires, etc.

Comme une bonne dizaine de conférences ou projections se déroulent en même temps, il faut faire des choix difficiles... Étant membre de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de Côte d'Or, j'ai choisi le thème des « images du travail ». Projection du film documentaire *Entrée du personnel*, de Manuela Frésil, qui présente

l'univers quotidien des salariés des abattoirs dans l'Ouest de la France. On souffre avec ces femmes et ces hommes qui répètent inlassablement les mêmes gestes à un rythme effréné. Le débat qui suivait portait sur la difficulté de filmer le travail. Autre séance passionnante, la conférence de Tanguy Perron sur « le cinéma français de Gabin à Belmondo » (à partir de son ouvrage qui vient d'être publié aux éditions de l'Atelier). Qui sait que le festival de Cannes a été en partie une initiative de la fédération CGT des syndicats du spectacle (représentée dès 1946 par le réalisateur Louis Daquin), ce qui lui vaut encore aujourd'hui de siéger au Conseil d'administration du Festival, événement mondain s'il en est ? Et puis aussi une conférence de Marie-Anne Clément sur « l'image des femmes dans la publicité » ; la confrontation d'un photographe des mouvements de mai-juin 68, d'un historien et d'un archiviste ; la table ronde organisée par le SNES-FSU « Cultures visuelles : normes et transgressions de la période médiévale à nos jours », mais aussi, dans un tout autre style, la *Marche de l'histoire* de Jean Lebrun avec Félix Torrès, "historien d'entreprises et entrepreneur d'histoires", en direct sur France Inter. Et puis, pour flâner, un immense salon du livre où les plus grandes maisons d'édition côtoient les plus confidentielles.

Si vous désirez en savoir un peu plus, vous pouvez accéder à des reportages, retransmissions, interviews, etc. grâce à "la WebTv des RVH" sur www.rdv-histoire.com.

Dernier point : au moment où venait d'être publié par *Le Monde* « l'appel des femmes historiennes », j'ai pu constater, moi qui ne suis ni professeur ni historienne, que les femmes étaient bien peu nombreuses à la tribune...

Ce furent donc quatre jours de découvertes souvent imprévues, passés à déambuler dans cette magnifique ville de Blois et qui me firent regretter de n'avoir guère eu, jusqu'à présent, le temps de participer à cette manifestation ; ce n'était que la deuxième fois ! Mais la prochaine édition (2019) aura pour thème « l'Italie » (pour les 500 ans de "l'arrivée de la Renaissance en Centre - Val-de-Loire"). C'est bien tentant....

Claire Mousset-Déclas

Journée de formation "histoire" du mercredi 10 avril 2019

proposée par l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de Bourgogne et la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Bourgogne

L'histoire environnementale : un enjeu pour nos enseignements

La thématique s'est imposée non seulement du fait de la sensibilité croissante des sociétés aux questions environnementales mais aussi de la multiplication des travaux engagés, dans nos disciplines comme dans d'autres. Ils permettent de mieux prendre la mesure de l'impact des activités humaines sur la planète et de l'évolution des relations nature/société. Longtemps peu présente en France, l'histoire environnementale s'est désormais imposée comme l'un des champs les plus dynamiques de la recherche historique, aboutissant à repenser l'évolution des sociétés au prisme des milieux physiques. Cette journée proposera un tour d'horizon des terrains et des questions soulevées par l'histoire environnementale en croisant les approches et les périodes. Les vifs débats en cours sur l'anthropocène sont révélateurs de la manière dont les acteurs se positionnent face à l'épuisement des ressources naturelles, aux transformations de la biodiversité et aux dégradations de l'environnement, ce qui revient plus largement à interroger les lectures habituelles du progrès et de la modernité. L'enjeu sera donc d'interroger les manières d'intégrer ces approches et ces débats dans l'enseignement de l'histoire.

La formation, organisée par Stéphane GACON et François JARRIGE, se tiendra toute la journée du mercredi 10 avril 2019 à l'Amphithéâtre de la **Maison des Sciences de l'Homme**, Esplanade Erasme, campus de l'Université de Bourgogne :

- **Stéphane GACON** (Université de Bourgogne) : brève mise au point sur l'écho des débats sur l'anthropocène dans les programmes du secondaire
- **Corine BECK** (Université de Valenciennes) : la biodiversité à l'époque médiévale
- **Vincent BALLAND** (Université de Bourgogne) : l'évolution des forêts du Morvan depuis le Moyen Âge
- **Thomas LE ROUX** (EHESS-CRH) : villes, pollutions et environnement au XVIII^e s.
- **François JARRIGE** (Université de Bourgogne) : la question des fumées au XIX^e siècle
- **Renaud BÉCOT** (Lyon, Post-Doc) : le travail, l'environnement et la désindustrialisation après 1945
- **Laurent COURMEL** (Cercec, EHESS) : la question écologique en URSS

Voyage en Grèce du Nord d'avril 2015 : bientôt l'inscription définitive !

Annoncé dans notre dernier numéro, ce voyage devrait, si on en croit les pré-inscriptions reçues depuis, rassembler une trentaine de participants.

Si nous n'avons pas encore pu procéder aux inscriptions définitives, c'est parce que notre guide Alain Grenier, responsable de ce voyage pour notre partenaire Arista, cherche à obtenir les horaires et tarifs les plus intéressants ; or ceux des bateaux ne sont pas encore tous connus et ceux des avions devraient être particulièrement intéressants pour les groupes dans les semaines qui viennent.

Le choix du mode de transport (qui peut avoir quelques incidences sur l'ordre des visites et peut-être sur l'île que nous inscrirons définitivement au programme) devrait donc intervenir dans la deuxième quinzaine de novembre. Si avantages et inconvénients de différentes options semblent s'équilibrer, le

Bureau n'exclut pas de consulter tous les pré-inscrits pour une décision "démocratique" (normal pour la Grèce...); comme nous avons recueilli vos adresses e-mail, nous pourrions dans ce cas vous contacter individuellement.

Le choix fait, nous préviendrons immédiatement (et individuellement) les pré-inscrits, en leur demandant de verser le premier acompte de 350 € dans les jours qui suivront.

D'ici là, ne manquez pas de consulter le site <http://aphgbourgogne.free.fr/voyg2019.html> et n'hésitez pas à nous appeler, pour toute suggestion ou demande d'information, au 06 14 76 73 80.

Il est encore temps de parler de ce voyage autour de vous ; vos amis sont les bienvenus, et de nouvelles inscriptions, qui peuvent encore arriver dans les jours à venir, ne peuvent que réduire les prix (plus un autocar est plein, moins il coûte par personne !).

Gérard Déclas

Notes de lecture :
Antisionisme = antisémitisme ? Réponse à Emmanuel Macron
par **Dominique VIDAL - Libertalia, 2018**

Dans sa réponse à Emmanuel Macron, Dominique Vidal — journaliste et écrivain — cite Camus : « *Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur du monde* ».

Pour mémoire, le 16 juillet 2017, Emmanuel Macron, commémorant le 75^{ème} anniversaire de la Rafle du Vel' d'hiv' en présence de Benyamin Netanyahou, a déclaré : « *Nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il est la forme réinventée de l'antisémitisme* ».

Pour l'auteur, il s'agit là d'une *erreur historique*, d'une *faute politique*. Dominique Vidal rappelle d'abord que les 13 000 juifs français et étrangers arrêtés par la police française n'avaient évidemment rien à voir avec l'État d'Israël et que l'invitation du « cher Bibi » — comme le président de la République a nommé publiquement dans son discours le premier ministre israélien qu'il avait invité — a été interprété comme un soutien à la politique d'occupation et de colonisation d'Israël.

Or, assimiler antisionisme et antisémitisme, c'est confondre une opinion et un délit.

Dominique Vidal analyse dans une première partie les origines du sionisme à la fin du XIX^e siècle dans le contexte des pogroms de Russie et d'Europe orientale et de l'affaire Dreyfus en France. Il analyse également le contexte de la déclaration faite en 1917 par le secrétaire au Foreign Office britannique, Lord Arthur James **Balfour**, en faveur de « *l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif [...], étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ou aux droits et statut politiques dont les Juifs jouissent dans tout autre pays.* » [à noter qu'il ne s'agit pas là de droits civiques]

Les Britanniques entendaient s'appuyer sur les communautés juives du monde entier pour conforter ses positions au Proche Orient, au mépris des engagements pris en 1916 envers les communautés arabes en lutte contre la domination ottomane.

L'article 22 du pacte de la SDN (1919) attribue donc aux puissances européennes (Royaume-Uni et France) des mandats sur l'empire ottoman vaincu, dont la Palestine à la Grande-Bretagne, mandat dont le texte intègre la déclaration Balfour. Cette disposition a permis d'intensifier l'immigration juive en Palestine, notamment d'origine allemande puisque qu'un accord signé avec le pouvoir nazi en août 1933 permet le départ de milliers de juifs allemands contre monnaie sonnante et trébuchante.

Mais cet afflux a provoqué dans l'entre-deux-guerres de nombreux et meurtriers soulèvements arabes, fortement réprimés par les troupes britanniques et des forces de police juives. Cette répression a amené les communautés et pays arabes à se rapprocher de l'Allemagne nazie, et par conséquent le gouvernement britannique à prendre ses distances avec les organisations sionistes.

Après 1945, « un puissant sentiment de culpabilité travaille les opinions occidentales » qui n'ont pas pu/voulu empêcher la Shoah. Elles ne sont néanmoins pas prêtes à accueillir les milliers de juifs survivants parqués dans des camps de personnes déplacées. En outre, les sionistes mènent contre les troupes d'occupation britanniques une guérilla qui coûte fort cher au Royaume-Uni épuisé par la guerre. Dans ce contexte, les États-Unis et l'URSS poussent la Grande-Bretagne à rendre son mandat. C'est ainsi qu'en février 1947, l'ONU décide de partager la Palestine en deux états — l'un juif, l'autre arabe — faisant de Jérusalem et des lieux saints une zone internationale. L'État d'Israël est proclamé le 15 mai 1948. S'ensuit une guerre contre les régiments arabes mobilisés contre l'indépendance d'Israël et « un nettoyage ethnique contre la population arabe palestinienne » : 800 000 Palestiniens chassés et des centaines de milliers d'hectares de terres confisqués. « *Les nouveaux historiens israéliens l'ont confirmé après leurs collègues arabes.* »

L'armistice signé en 1949 a permis à Israël d'augmenter d'1/3 sa superficie, superficie à nouveau multipliée par quatre après la guerre des Six Jours de 1967 [soit aujourd'hui, une superficie de 20 000 km² environ, 22 000 avec Jérusalem et le Golan occupés, 28 000 avec la Cisjordanie contrôlée, la bande de Gaza ne comptant que 360 km² pour 1,8 million d'habitants. [Pour mémoire, la Bourgogne seule mesure 31 682 km²].

Le deuxième chapitre analyse les différentes formes d'antisionisme d'hier à aujourd'hui.

Les partis révolutionnaires marxistes comptaient de nombreux militants juifs. Lénine s'oppose ainsi au nationalisme juif en 1903 : « *Absolument inconsistante au point de vue scientifique, l'idée d'un peuple juif spécial est, par sa portée politique, réactionnaire... Est-il possible de l'on puisse invoquer le hasard pour expliquer que précisément les forces réactionnaires de toute l'Europe, et surtout de Russie, s'insurgent contre l'assimilation des Juifs et s'efforcent de perpétuer leur particularisme ?*

L'auteur rappelle aussi que la période de répression antisémite stalinienne (1947 à 1953) correspond à la *phase sioniste* des dirigeants soviétiques qui ont alimenté en armes les forces juives de Palestine au moment de l'indépendance.

Les Juifs religieux, pour leur part, considèrent le sionisme comme un ennemi mortel dans la mesure où le sionisme est une alternative à la religion. Pour les sionistes — de Herzl à Ben Gourion — « *la religion fait du peuple juif une entité passive, attendant son salut et son émancipation de la venue du messie* ». Il faut attendre les années 1980 pour qu'une synthèse soit opérée (notamment par Abraham Isaac haCohen Kook) pour faire du sionisme « *un élément de la théologie juive* ».

Lors de la constitution de l'État d'Israël, les rabbins acceptent une loi laïque votée par un parlement élu. En retour, l'État accepte de donner à la religion une place centrale, sans "séparation de l'État et de la synagogue".

Le mouvement sioniste reste longtemps limité : entre 1919 et 1939, 342 000 Juifs arrivent en Palestine, principalement en raison de fuites d'Allemagne puis d'Autriche nazie, et dans la mesure où les États occidentaux leur refusent des visas. En 1939, la Palestine compte 450 000 Juifs sur 16 millions, soit 3 % de la population juive mondiale.

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que vont affluer les populations juives d'Europe (**Ashkénazes**), rescapées de la Shoah. Les années 1950/60 voient affluer des Juifs orientaux (**Séfarades**) — estimés à 800 000 — chassés des pays arabes ou provenant du Maghreb décolonisé, puis 110 000 **Falashas** d'Éthiopie dans les années 1980. Enfin, ce sont plus d'un million d'hommes et de femmes qui quittent l'ex-U.R.S.S. dans les années 1990, espérant des visas occidentaux qui leur sont refusés. La population d'Israël passe de 650 000 en 1948 à 6,7 millions en 2017 (y compris le « *million missing* » soit un million de citoyens israéliens qui ne résident pas en Israël et bénéficient, nombreux, d'une double nationalité) soit 43 % de la population juive mondiale. [la population palestinienne est équivalente].

Pour l'auteur, « *La mosaïque israélienne, constituée de vagues d'immigration successives et hétérogènes [provoque] des tensions centrifuges de plus en plus fortes entre Juifs et Arabes, ashkénazes et séfarades, laïques et religieux* » avec des inégalités sociales très fortes qui « *pourraient provoquer, à terme, une implosion de la société israélienne* ». L'ancien président de la Knesset et ex-président de l'Organisation sioniste mondiale écrit en 2003 : « *Aussi longtemps qu'un Israël arrogant, terrorisé et insensible à soi-même et à autrui fera face à une Palestine humiliée et désespérée, nous ne pourrons pas nous maintenir* ».

Le Matzpen (*la boussole*) fondé en 1962 par des militants exclus du Parti Communiste israélien, rejoints par des militants d'extrême gauche, est résolument antisioniste mais c'est un groupuscule minoritaire ; il prône la transformation d'un État juif en un État de citoyens égaux indépendamment de leur origine, de leur nationalité et de leur religion.

Le troisième chapitre est consacré au rapport entre **antijudaïsme et antisémitisme**.

L'auteur rappelle que l'**antijudaïsme** fut le fait de l'Église catholique (également partagé par Luther), le peuple juif étant considéré comme *déicide*, notion qui ne fut abandonnée qu'en 1965, suite au Concile Vatican II. Il y eut aussi un antijudaïsme d'État, les Juifs étant expulsés des royaumes européens au gré des situations politiques (10 fois du royaume de France entre 533 et 1615). C'est la Révolution française qui proclame légalement l'émancipation en 1791 des Juifs de France, qui deviennent citoyens français.

Le terme d'**antisémitisme** est plus récent : c'est Wilhelm MARR — journaliste et politicien allemand — qui l'emploie dans un pamphlet en 1879 : La Victoire du judaïsme sur la germanité considérée d'un point de vue non confessionnel. C'est à cette époque qu'Édouard Drumont publie en France La France juive en 1886, et que le « *nouvel antisémitisme* » prend son essor au moment de l'affaire Dreyfus. À nouveau très partagé par les droites françaises et européennes dans les années 1930, il culmine pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Il resurgit dans les années 1980 avec le courant révisionniste incarné en France par Robert Faurisson, puis au début du XXI^{ème} s. après les attentats du 11 septembre 2001 puis la 2^{ème} Intifada.

Mais l'auteur reprend un certain nombre d'analyses — résultant notamment des rapports annuels de la CNCDDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) — qui différencient l'antisémitisme, qui perdure dans les milieux de l'extrême droite, de l'antisionisme, lié à la politique de l'État israélien.

Le dernier chapitre analyse les **récentes radicalisations**.

« *Destiné à faire taire la critique d'Israël, le chantage à l'antisémitisme ne date évidemment pas d'aujourd'hui* », souligne l'auteur. Il rappelle les déclarations du général de Gaulle en novembre 1967 : « *Maintenant [Israël] organise sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsion, et il s'y manifeste contre lui une résistance, qu'à son tour il qualifie de terrorisme* ». Le gouvernement continue néanmoins alors à fournir des armes à Israël.

Et depuis 50 ans, ce sont 700 000 colons juifs qui se sont installés en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, ce qui enterre toute perspective de deux États ou d'une solution binationale.

L'auteur énumère les principales dispositions législatives qui expriment la radicalisation des dirigeants, mais aussi de la population israélienne, de la « loi Boycott » de 2011 jusqu'à la loi sur l'État juif votée en mai 2017 qui le définit comme « **État-nation du peuple juif** », excluant de fait les autres composantes — notamment le 1,5 million de Palestiniens citoyens d'Israël. Cette politique conduit à un isolement d'Israël sur le plan international et à une offensive tous azimuts de Benyamin Netanyahu pour rechercher des soutiens à sa politique, y compris parmi des antisémites notoires comme le dirigeant hongrois Viktor Orban qui vient de réhabiliter le pro-nazi Horthy.

Offensive qui se traduit aussi par des attaques virulentes contre des personnalités critiques de la politique d'expansion israélienne,

telles que Charles Enderlin, Stéphane Hessel ou Pascal Boniface.

Dans cette situation, quel choix a opéré le président Macron ? L'auteur rappelle les oscillations de la politique française : de 1948 aux années 50, un soutien actif à Israël, avec des ventes d'armes massives, y compris nucléaires. Puis la volonté d'indépendance du général de Gaulle vis-à-vis des États-unis l'amène à une politique de convergence avec les États arabes du Moyen-Orient pour la reconnaissance de la « nation palestinienne », politique poursuivie par ses successeurs. Une rupture a été opérée avec les présidents Sarkozy et Hollande qui renouent avec une coopération active et un soutien envers Israël, allant jusqu'à faire de la France un des rares États qui interdisent le boycott des produits israéliens.

Le choix du président Macron pour la politique française au Proche et Moyen Orient reste à clarifier.

Notes : Micheline Cinquin

Notes de lecture :

État de santé et accès aux soins contrastés dans les territoires ruraux pauvres de Bourgogne-Franche-Comté, par Hugo Andrieu et Régine Bordet-Gaudin, INSEE Analyses Bourgogne Franche-Comté, n°42, octobre 2018.

Cette publication mensuelle présente une vision géographique et sociale de nos régions en soulignant que les habitants des territoires ruraux ont une mortalité supérieure à celle des territoires urbains, et, surprise, notamment avant 65 ans ; l'accès aux soins est lui aussi différencié.

Dans les bassins de vie* ruraux, l'état de santé est plus dégradé (avec une mortalité supérieure), l'accès aux professionnels de santé (généralistes, dentistes et kinésithérapeutes) est plus faible et plus distant (deux fois plus long pour aller dans un centre hospitalier par exemple).

Sur les 108 bassins de vie ruraux, 40 ont une population exposée à la pauvreté : les habitants, souvent peu diplômés, occupent des emplois moins qualifiés (exposition plus fréquente à des risques professionnels), leur niveau de vie, leurs conditions de logement sont moins favorables. Les comportements à risques (consommation d'alcool ou de tabac) y sont plus répandus et leur rapport avec la sphère médicale est complexe, voire distant. Les plus modestes souffrent davantage de pathologies précoces qui contribuent à expliquer la surmortalité avant 65 ans, et peuvent même renoncer à se faire soigner.

L'étude dégage cinq profils, parmi ceux-ci :

- (profil C) état de santé dégradé, très forte pauvreté, offre médicale faible : Joigny, Charny, St-Sauveur-en-Puisaye, Prémercy, Château-Chinon,

Moulins-Engilbert, Digoin, Châtillon sur Seine.

- (profil B) état de santé plus dégradé, pauvreté contenue, offre médicale faible : Courtenay, Aix-en-Othe, Châtillon-Coligny, St-Florentin, La Charité, Montbard, Bourbon-Lancy.

- (profil A) état de santé plus dégradé, très forte pauvreté, offre médicale élevée : Tonnerre, Clamecy, Luzy.

Les territoires ruraux les moins dotés en personnels de santé ne sont pas fatalement ceux où l'état de santé est le plus dégradé : ainsi à Clamecy, la mortalité avant 65 ans est très élevée tant pour les hommes que pour les femmes et les parts de décès liés à l'alcool, au tabac et au cancer, parmi les plus fortes de la région. Dans ces espaces, 18 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, souffre de précarité énergétique, est souvent agricole, peu diplômée.

A l'opposé le bassin d'Arnay-le-Duc (profil E), il y a moins de personnes pauvres, la population est en meilleur état de santé et l'offre médicale plutôt développée.

Dans le Morvan, le Châtillonnais et la Puisaye, ces espaces composés de bourgs et de très petites communes sont plutôt âgés et en déclin démographique ; l'offre en médecins généralistes est réduite, (2,7 consultations par habitant et par an), les trajets sont longs pour rejoindre un cabinet de kinésithérapie ou un

dentiste. Le bassin de vie de Saint-Sauveur-en-Puisaye, qui illustre cet éloignement, enregistre un taux de mortalité par cancer élevé. Les populations de ces bassins sont également éloignées des établissements hospitaliers de médecine, chirurgie ou obstétrique ; ainsi dans le bassin de Château-Chinon, il faut en moyenne 45 minutes pour rejoindre de tels services.

* Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les

services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines: services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports (définition INSEE).

Notes : Didier Doix

Remarque personnelle : la Côte d'Or est le département le moins concerné en Bourgogne ; à l'opposé, c'est, sans surprise, la Nièvre surtout et l'Yonne qui souffrent le plus ; la centralité a bien des avantages !

Un musée à découvrir (ou à re-découvrir) : le Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique d'Alligny en Morvan.

Un petit musée très riche avec un parcours muséographique soigné : un long plan incliné avec panneaux explicatifs et des présentations audio-visuelles (pas trop longues, 4 à 5 minutes souvent) relatant des témoignages. Des panneaux riches et bien illustrés avec un chapô qui résume bien le contenu (pour les plus pressés !), des graphiques, des citations et extraits de loi ...

De nombreux enfants de l'Assistance publique ont été recueillis dans le Morvan, principalement d'origine parisienne, mais de nombreuses nourrices morvandelles sont aussi parties à Paris pour allaiter (les nourrices sur lieu). Pour tous ces enfants, plus ou moins de bonheur avec parfois des maltraitements, une stigmatisation à l'école, un taux de mortalité très largement supérieur. De même pour ces femmes parties pour des raisons financières, qui si elles vivent mieux, n'en sont pas moins des domestiques privées de liberté et privées de leurs propres enfants.

Quelle émotion de voir ces colliers d'immatriculés, ces carnets où sont consignés les versements, la remise des vêtements une fois l'an... ; vêtements qui n'allaient pas forcément aux enfants de l'Assistance et qui étaient détournés par les familles pour qui l'activité nourricière était avant tout une source de revenus indispensable. Un de ces enfants, placé dans une « bonne » famille d'Alligny, a été Jean Genet : un espace lui est consacré.

Le village d'Alligny réserve d'autres intérêts : l'église et ses vitraux, le tracé de l'espace castral, mais surtout l'original et imposant monument aux morts.

Didier Doix

Chacun a pu avoir, a eu, aura une émotion, un plaisir lors d'une visite. Partagez-le/la avec nous !

**Nous demandons à tous les collègues qui reçoivent
la Lettre de la régionale de bien vouloir afficher
le programme de la journée "histoire" figurant p. 3
dans les salles des professeurs.**

L'Assemblée générale de la Régionale

Elle aura lieu le **samedi 15 décembre 2018** à Dijon, dès **16 heures** à la **bibliothèque patrimoniale, 3 rue de l'École de Droit (tél. 03 80 48 82 30)**, puis à partir de **17 h 30** au restaurant **La Petite Flamande, 9 rue des Bons Enfants (tél. 03 80 67 16 56)**. Vous y êtes toutes et tous invité·e·s.

● **Ordre du jour** de l'Assemblée Générale :

- rapport moral et d'activité
- rapport financier
- compte rendu de l'A.G. de Paris du 1^{er} décembre
- comptes rendus des commissions pédagogiques
- projection sur le voyage au Mexique d'avril 2018
- point sur le voyage en Grèce du Nord d'avril 2019 (organisé avec Arista)
- questions sur les sorties et voyages à venir
- préparation de la journée de formation "Histoire" 2019
- avenir de la Régionale
- questions diverses

● **Conférence** : Nous serons accueillis dans l'ancien collège jésuite des Godrans, aujourd'hui bibliothèque patrimoniale de Dijon, par Mathilde Siméant, responsable des fonds anciens à la Bibliothèque municipale, qui nous présentera ses collections et nous expliquera son travail avant de répondre à nos questions.

● **Renouvellement partiel du bureau** :

Sont renouvelables : Marie-Josèphe De Bergh et Isabelle Lesage.

Appel à candidatures : ceux qui souhaitent s'investir dans l'Association peuvent nous informer avant le lundi 4 décembre prochain. Il est impératif que des collègues plus jeunes nous rejoignent ! Il faudrait aussi établir, dans la mesure du possible, une parité dans le bureau et que tous les départements de Bourgogne soient représentés...

Pour tous ceux qui souhaitent voter par correspondance, merci de contacter Marie-Jo de Bergh (voir bulletin d'inscription ci-dessous).

● Après nos débats, le **repas amical** traditionnel réunira vers 19 h 30 les participants inscrits avant le 4 décembre (24 personnes maximum). Menu (cuisine traditionnelle et savoureuse) à **30 €** par personne (vin compris, apéritif et café en sus, payés sur place par ceux qui le souhaitent).

➔ Si vous avez l'intention de voter par correspondance et/ou si vous souhaitez participer au repas, prière de compléter et de renvoyer l'un des deux bulletins ci-dessous (seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent voter !) :

-----✂-----

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **jeudi 29 novembre 2018** à Marie-Jo DE BERGH

6 bis rue Le Nôtre, 21000 DIJON - tél. 03 80 41 17 32 - mél. marie-josephe.de-bergh@orange.fr

M., M^{me}, M^{elle}

participera au repas qui suivra l'Assemblée Générale du 15 décembre (**nombre de personnes** : ...).

Ci-joint un **chèque d'acompte de 8 € par personne** à l'ordre de l'APHG Bourgogne.

-----✂-----

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **vendredi 7 décembre 2018** à Marie-Jo DE BERGH

6 bis rue Le Nôtre, 21000 DIJON - tél. 03 80 41 17 32 - mél. marie-josephe.de-bergh@orange.fr

M., M^{me}, M^{elle}

Adresse :

votera par correspondance pour le renouvellement du bureau lors de l'Assemblée Générale du 15 décembre, et demande à **se faire envoyer le matériel de vote**.